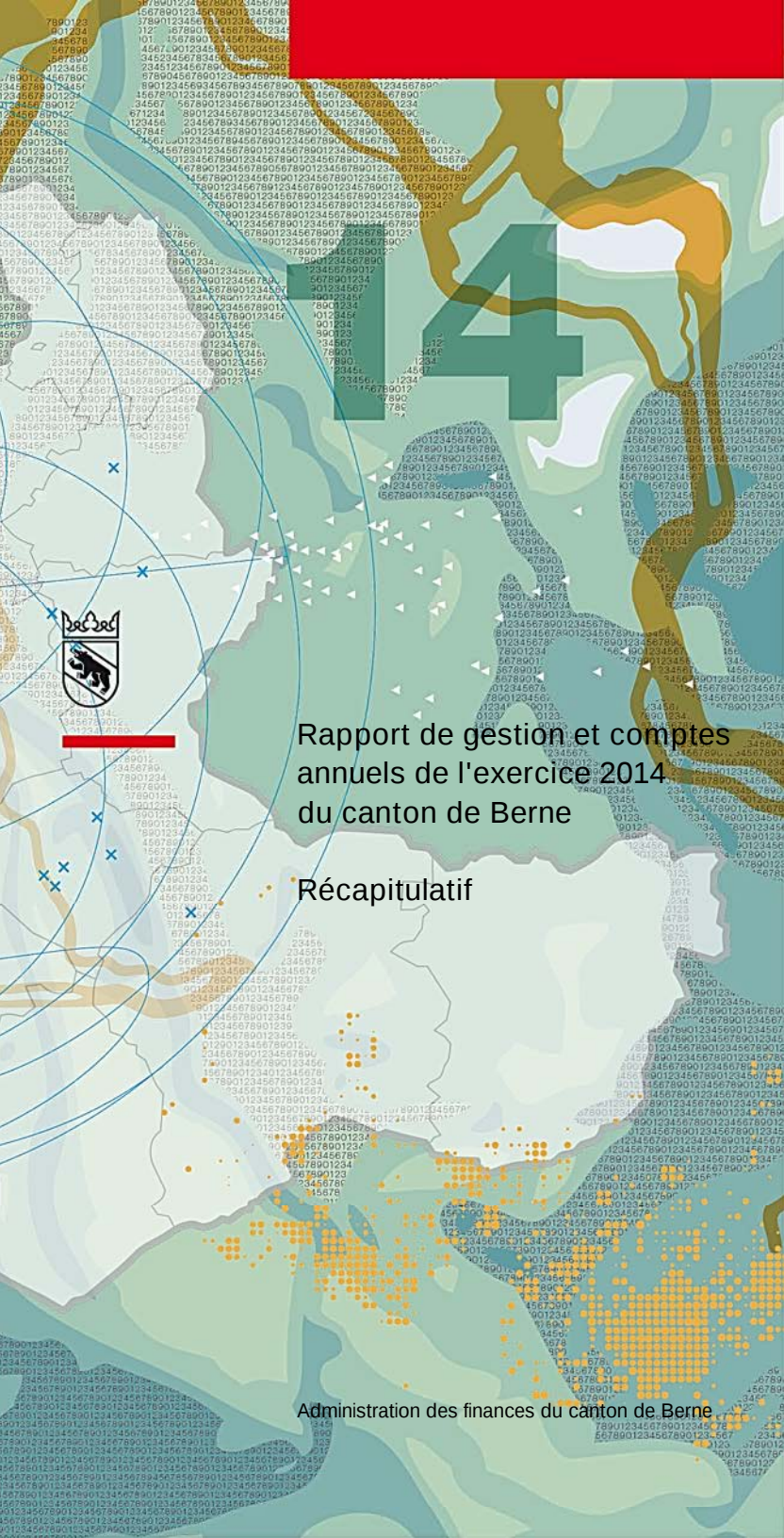




Rapport de gestion et comptes annuels de l'exercice 2014 du canton de Berne

Récapitulatif

Rapport de gestion et comptes annuels de l'exercice 2014 du canton de Berne

Récapitulatif

Comptes annuels de 2014	2
Compte de fonctionnement.....	4
Compte des investissements	4
Découvert du bilan	5
Endettement brut	5
Solde de financement	6
Degré d'autofinancement	6
Impôts.....	7
Dépenses par secteur d'activité	8
Calcul des coûts / des prestations	9
Groupes de produits	10
Charges par groupe de matières.....	14
Revenus par groupe de matières.....	15
Endettement net	16
Endettement net par habitant	16
Charge des intérêts.....	17
Charge des intérêts par habitant	17
Quote-part de l'endettement II et frein à l'endettement du compte des investissements	18
Effet de la nouvelle loi sur les caisses de pension .	18
Découvert du bilan (y compris engagements envers les caisses de pension	19
Structure du rapport de gestion	20

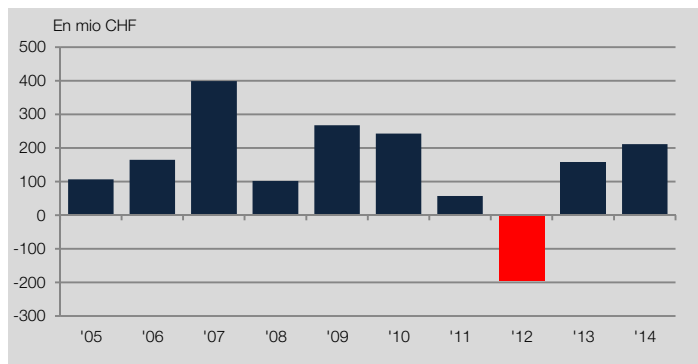
Administration des finances
du canton de Berne
Münsterplatz 12, 3011 Berne
Tél. 031 633 54 09
Mail: info.fv@fin.be.ch

Comptes annuels de 2014

Excédent de revenus	Le canton de Berne clôture ses comptes sur un résultat positif : l'excédent de revenus s'élève à CHF 211, 6 millions.
Excédent supérieur au budget	Le solde est de CHF 201 millions meilleur que prévu au budget puisque celui-ci prévoyait un excédent de revenus de CHF 10,7 millions.
Investissements	Au compte des investissements, les dépenses s'élèvent à CHF 940 millions et les recettes à CHF 417 millions : l'investissement net est donc de CHF 523 millions.
Autofinancement	Avec les résultats enregistrés au compte de fonctionnement et au compte des investissements, l'autofinancement s'élève à CHF 679 millions. L'autofinancement de 130 pour cent, permet de financer l'investissement net en totalité par des fonds propres en 2014. Le solde de financement s'élève à CHF 156 millions.
Réduction de la dette	L'endettement brut II (endettement brut I plus provisions) diminue de CHF 104 millions par rapport à 2013 pour passer à CHF 6 836 millions.

Canton en millions CHF	Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014
Compte de fonctionnement			
Charges	10 246	10 365	10 065
Revenus	10 403	10 376	10 277
Solde	157	11	212
Compte des investissements			
Dépenses	1 032	1 011	940
Recettes	481	401	417
Investissement net	551	610	523
Financement			
Solde du compte de fonction.	157	11	212
Amortissements	575	647	468
Amortissements sur le découvert du bilan	0	10	0
Autofinancement	731	668	679
Investissement net	551	610	523
Solde de financement	180	58	156
Degré d'auto-financement	133 %	109 %	130 %
Bilan			
Total du bilan	8 232	7 932	8 081
Découvert	1 840	1 830	1 654
Engagements	7 417	7 360	7 331
Endettement brut I	6 151	6 094	6 105
Provisions	789	789	731
Endettement brut II	6 940	6 883	6 836

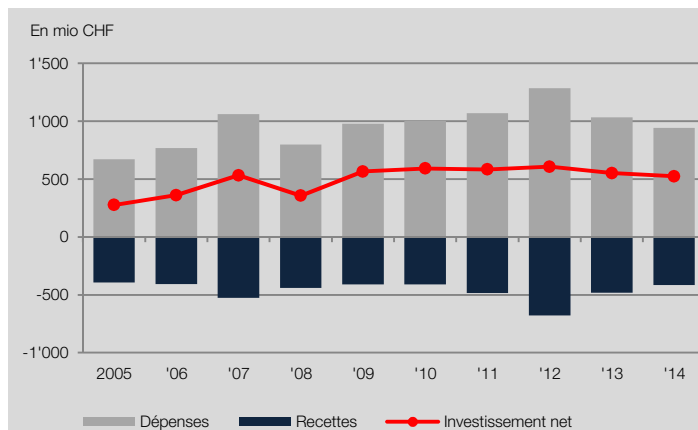
Compte de fonctionnement



L'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élève à CHF 212 millions.

Le compte de fonctionnement dégage un excédent de revenus. L'amélioration du solde par rapport au budget est de CHF 201 millions.

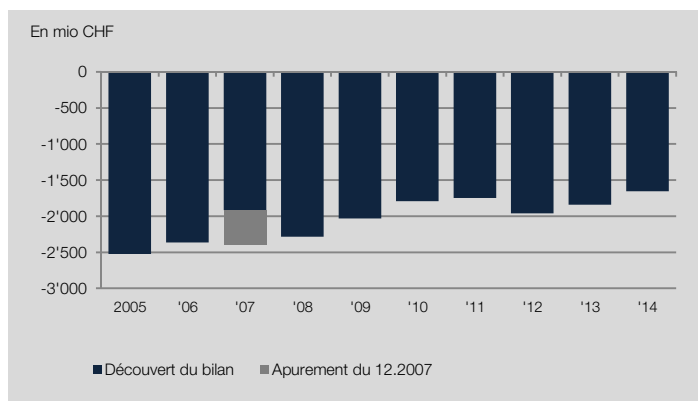
Compte des investissements



L'investissement net atteint CHF 523 millions en 2014.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à CHF 940 millions, et les recettes d'investissement à CHF 417 millions. Le montant de l'investissement net est ainsi inférieur de CHF 28 millions à celui de l'année précédente.

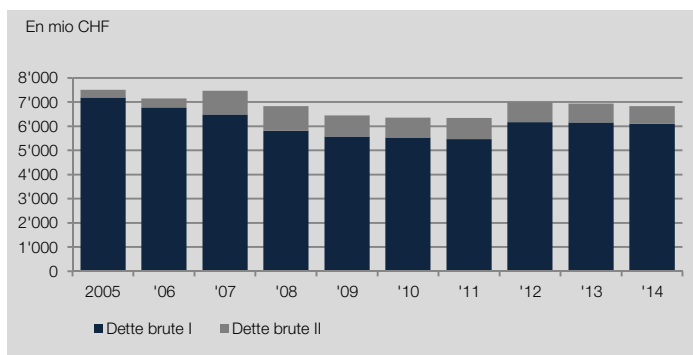
Découvert du bilan



Le bilan à fin 2014 présente un découvert de CHF 1 654 millions.

Avec les résultats positifs, l'autonomisation de la Haute école spécialisée bernoise et de la Haute école pédagogique germanophone, la dissolution partielle du correctif de valeur pour actions et parts sociales, le découvert du bilan a diminué de CHF 186 millions. Il doit être résorbé à moyen terme, objectif dont le canton de Berne s'est à nouveau rapproché en 2014.

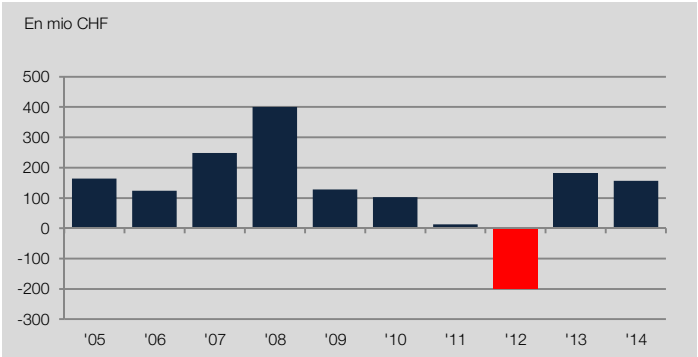
Endettement brut



L'endettement brut II se situe à CHF 6 336 millions.

L'endettement brut I comprend les engagements courants, les dettes à court, moyen et long termes, ainsi que les engagements envers des entités particulières. Il diminue de CHF 46 millions par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à CHF 6 105 millions. L'endettement brut II (somme de l'endettement brut I et des provisions), diminue de CHF 104 millions par rapport à 2013 et s'établit à CHF 6 336 millions.

Solde de financement



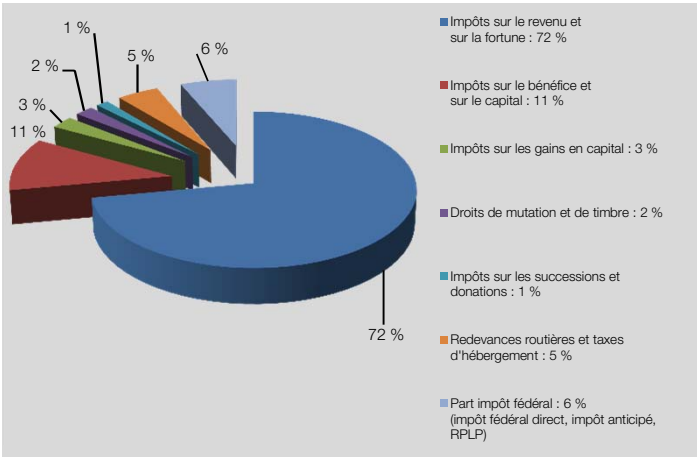
Solde de financement positif. Le solde de financement s'élève à CHF 156 millions, contre CHF 58 millions au budget. L'amélioration est de CHF 98 millions.

Degré d'autofinancement



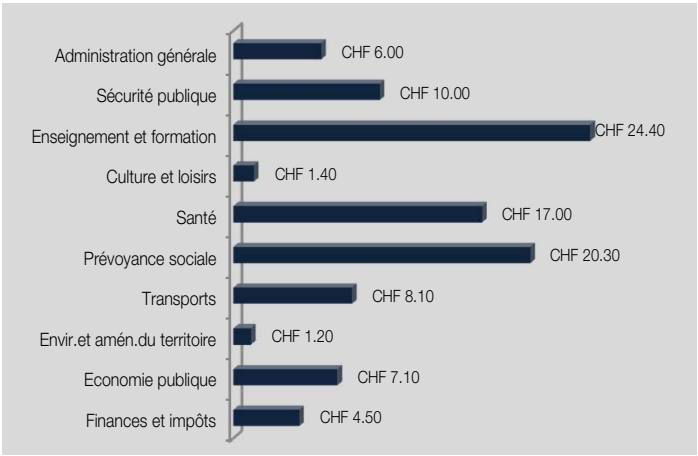
Le degré d'autofinancement atteint 130 pour cent. L'excédent de charges ou de revenus exprime l'autofinancement (amortissements sur le patrimoine financier moins ou plus excédent) en pourcentage de l'investissement net. Comme l'année précédente, il a été possible de financer intégralement l'investissement net par des fonds propres en 2014.

Impôts



Produit de l'impôt	CHF
Impôts sur le revenu et sur la fortune	3 905 mio
Impôts sur le bénéfice et sur le capital	594 mio
Impôts sur les gains en capital	137 mio
Droits de mutation et de timbre	111 mio
Impôts sur les successions et donations	75 mio
Redevances routières et taxes d'hébergement	253 mio
	5 075 mio
Part impôt fédéral (impôt fédéral direct, impôt anticipé, RPLP)	344 mio
	5 419 mio

Dépenses par secteur d'activité

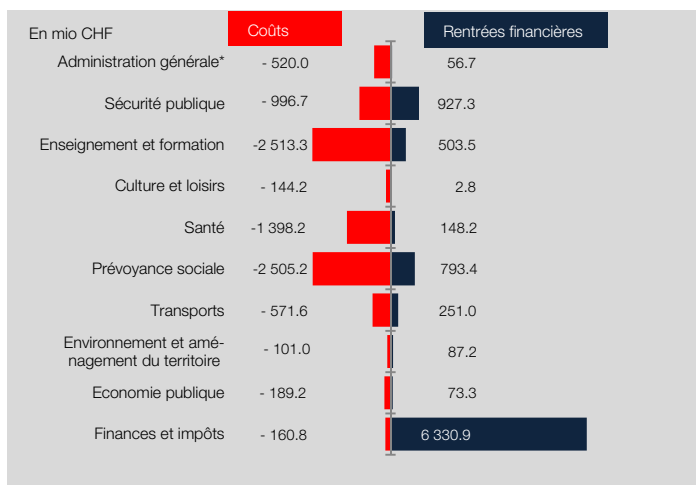


La formation, la prévoyance sociale et la santé sont les secteurs prépondérants des finances cantonales.

Ce graphique montre comment CHF 100 que dépense le canton de Berne se répartissent entre les différents secteurs d'activité.

Ces chiffres sont calculés à partir de la comptabilité financière de l'Administration fédérale des finances et intégrés à la statistique financière suisse. Ils se présentent selon la classification fonctionnelle du modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2.

Calcul des coûts / des prestations



* Administration générale : biens-fonds, informatique, Chancellerie d'État, etc.

Coûts et rentrées financières des groupes de produits par secteur d'activité.

Depuis 2005, les prestations du canton de Berne sont présentées sous forme de produits, réunis en groupes de produits. Le Grand conseil pilote les finances et les prestations via les groupes de produits.

Ce graphique présente les groupes de produits selon les secteurs d'activité qui sont utilisés dans la classification fonctionnelle. Les prestations sont illustrées avec les groupes de produits. Le calcul des coûts affecte les coûts et les rentrées financières objectifs à ces groupes de produits. Pour des raisons techniques, ces chiffres diffèrent en partie de ceux de la comptabilité financière. Le graphique n'inclut pas les comptes spéciaux, pour lesquels il n'existe pas de calcul des coûts.

Les groupe de produits sont tous listés dans les tableaux ci-après. Pour en savoir plus, veuillez-vous reporter au volume 3 du rapport de gestion.

Groupes de produits

Administration générale

CHF

Exploitation des immeubles	-326.5 mio
Informatique et télécommunication	-82.7 mio
Evolution du parc immobilier	0.7 mio
Développement du personnel, santé et affaires sociales	-3.7 mio
Gestion du personnel et des traitements	-8.1 mio
Développement de l'organisation	-10.4 mio
Soutien aux fonctions de direction	-5.6 mio
Mensuration officielle et informations géographiques	-3.4 mio
Surveillance des finances	-4.3 mio
Minorité linguistique, prestations juridiques et relations extérieures	-3.5 mio
Soutien et surveillance des communes	-9.0 mio
Communication	-3.1 mio
Archives	-3.1 mio
Egalité	-0.5 mio
Total MC IV	-463.2 mio

Sécurité publique

CHF

Police	-248.6 mio
Privation de liberté et mesures d'encadrement	-49.9 mio
Population et immigration	-13.8 mio
Sécurité civile, sport et affaires militaires	0.9 mio
Soutien aux fonctions de direction, fonds et juridiction administrative	-4.8 mio
Circulation routière et navigation	263.6 mio
Justice administrative interne à l'administration et prestations juridiques	-1.4 mio
Pilotage de l'administration cantonale décentralisée	-20.0 mio
Soutien aux fonctions de direction	-1.8 mio
Protection des données	-0.9 mio
Préfectures	-12.0 mio
Poursuites et faillites	13.8 mio
Registre foncier	108.1 mio
Registre du commerce	1.2 mio
Juridictions civile et pénale	-54.9 mio
Juridiction administrative	-13.9 mio
Ministère public	-30.3 mio
Direction de la magistrature	-4.8 mio
Total MC IV	-69.5 mio

Enseignement et formation**CHF**

Jardins d'enfants et école obligatoire	- 776.5 Mio.
Formation professionnelle, formation continue et orientation professionnelle	- 399.3 mio
Formation en école moyenne	- 156.1 mio
Services psychologiques pour enfants et adolescents et offres périscolaires	- 51.2 mio
Soutien aux fonctions de direction	- 16.6 mio
Prestations de services internes	- 10.5 mio
Subsides de formation	- 30.0 mio
Prestations juridiques	- 1.0 mio
Enseignement supérieur	- 568.6 mio
Total MC IV	- 2 009.8 mio

Culture et loisirs**CHF**

Dotation des paroisses en ecclésiastiques et suivi des ministères pastoraux et presbytéraux, relations entre l'Eglise et l'Etat	- 72.6 mio
Culture	- 68.9 mio
Total MC IV	- 141.5 mio

Santé**CHF**

Assistance somatique	- 1 034.7 mio
Psychiatrie	- 173.8 mio
Aide aux personnes dépendantes	- 16.0 mio
Protection de la santé et service sanitaire	- 5.1 mio
Soutien aux fonctions de direction, services généraux et justice administrative	- 8.6 mio
Protection des consommateurs	- 7.8 mio
Sécurité des médicaments / Assurance-qualité	- 1.4 mio
Sécurité chimique et biologique, radioprotection	- 1.1 mio
Prestations juridiques	- 1.5 mio
Total MC IV	- 1 250.0 mio

Prévoyance sociale**CHF**

Mise en œuvre des prescriptions sur les assurances sociales	- 492.1 mio
Garantie du minimum vital social	- 318.1 mio
Aide aux personnes souffrant d'un handicap et/ou de difficultés d'intégration	- 381.4 mio
Aide aux personnes âgées et/ou aux malades chroniques	- 323.5 mio
Insertion sociale	- 51.4 mio
Mesures différenciées d'aide à la jeunesse	- 1.2 mio
Protection de l'enfance et encouragement de la jeunesse	- 2.5 mio
Assurance-chômage	- 16.0 mio
Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	- 125.6 mio
Total MC IV	-1 711.8 mio

Transports**CHF**

Routes cantonales	- 55.4 mio
Offre de transports publics	- 196.2 mio
Routes nationales	3.1 mio
Produits spéciaux	- 4.7 mio
Infrastructure et matériel roulant des transports publics	- 46.8 mio
Soutien aux fonctions de direction	- 18.7 mio
Juridiction administrative et prestations juridiques	- 1.9 mio
Total MC IV	- 320.6 mio

Environnement et aménagement du territoire**CHF**

Economie hydraulique et déchets	38.5 mio
Protection contre les crues	- 22.0 mio
Développement durable	- 15.1 mio
Organisation du territoire	- 11.7 mio
Protection contre les dangers naturels	- 3.4 mio
Total MC IV	- 13.7 mio

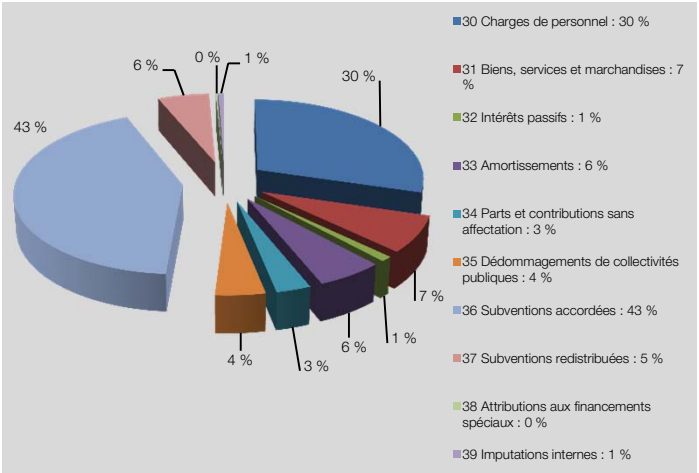
Economie publique**CHF**

Entreprise Forêts domaniales	- 0.5 mio
Conservation et gestion de la forêt	- 22.5 mio
Agriculture	- 39.6 mio
Nature	- 16.4 mio
Soutien aux fonctions de direction	- 8.4 mio
Développement et surveillance économique	- 28.6 mio
Total MC IV	- 116.0 mio

Finances et impôts**CHF**

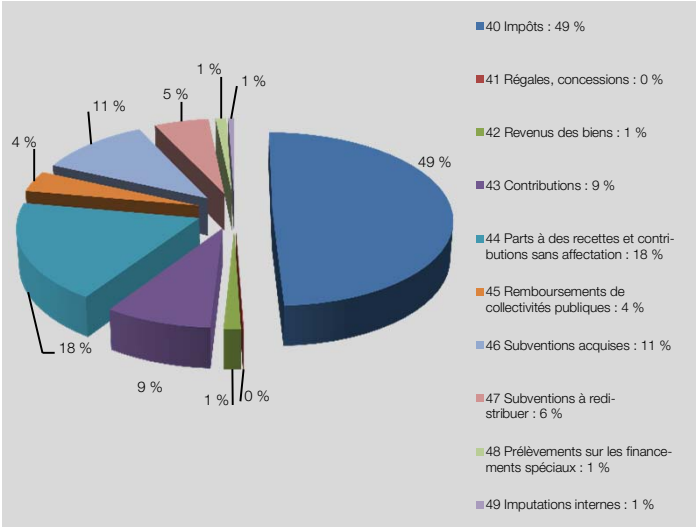
Taxation impôts périodiques	4 419.7 mio
Perception et services	269.9 mio
Trésorerie	26.1 mio
Taxation des impôts spéciaux	208.3 mio
Péréquation financière Confédération - canton / canton - communes	1 262.1 mio
Prestations de services de gestion financière	- 10.4 mio
Soutien aux fonctions de direction	- 3.5 mio
Justice administrative interne à l'administration	- 0.1 mio
Comptabilité du groupe	- 1.4 mio
Budget et plan intégré mission-financement du canton	- 0.6 mio
Total MC IV	6 170.1 mio

Charges par groupe de matières



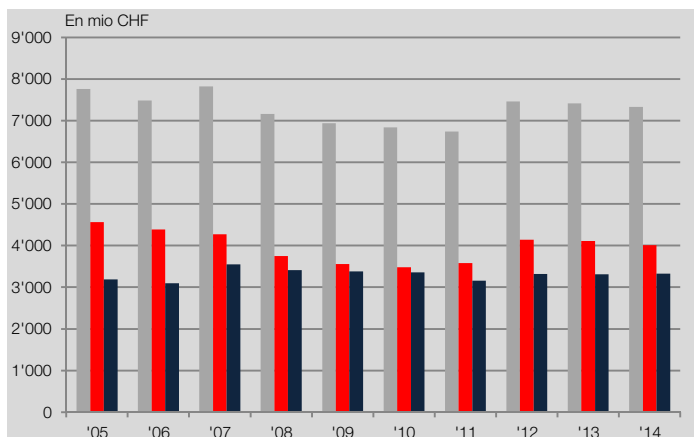
Groupe de matières (Charges)		CHF
30	Charges de personnel	2 978 mio
31	Biens, services et marchandises	747 mio
32	Intérêts passifs	103 mio
33	Amortissements	580 mio
34	Parts et contributions sans affectation	301 mio
35	Dédommagements de collectivités publiques	431 mio
36	Subventions accordées	4 288 mio
37	Subventions redistribuées	561 mio
38	Attributions aux financements spéciaux	17 mio
39	Imputations internes	60 mio
		10 065 mio

Revenus par groupe de matières



Groupe de matières (Revenus)		CHF
40	Impôts	5 075 mio
41	Régales, concessions	9 mio
42	Revenus des biens	140 mio
43	Contributions	879 mio
44	Parts à des recettes et contributions sans affectation	1 892 mio
45	Remboursements de collectivités publiques	404 mio
46	Subventions acquises	1 145 mio
47	Subventions à redistribuer	561 mio
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	111 mio
49	Imputations internes	60 mio
		10 277 mio

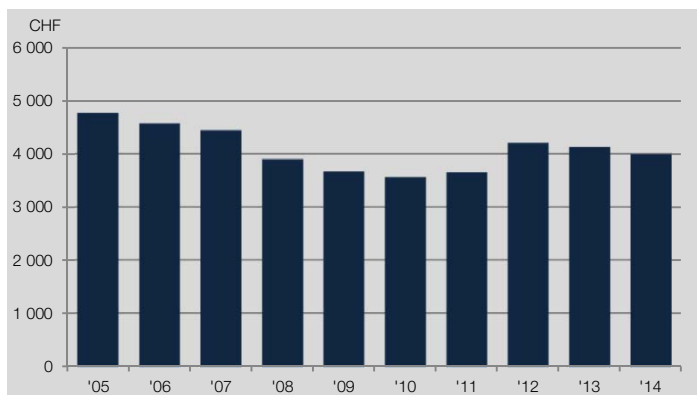
Endettement net



L'endettement net s'élève à CHF 4 007 millions fin 2014.

L'endettement net (en rouge) s'obtient en soustrayant le patrimoine financier (en bleu) des fonds de tiers (en gris). Il est en baisse de CHF 100 millions par rapport à l'année précédente.

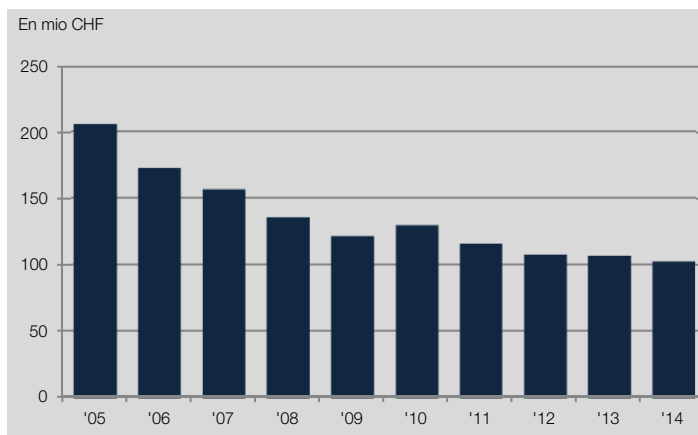
Endettement net par habitant



L'endettement net par habitant diminué de CHF 136.

L'endettement net par habitant du canton de Berne s'établit à CHF 4 002 fin 2014.

Charge des intérêts



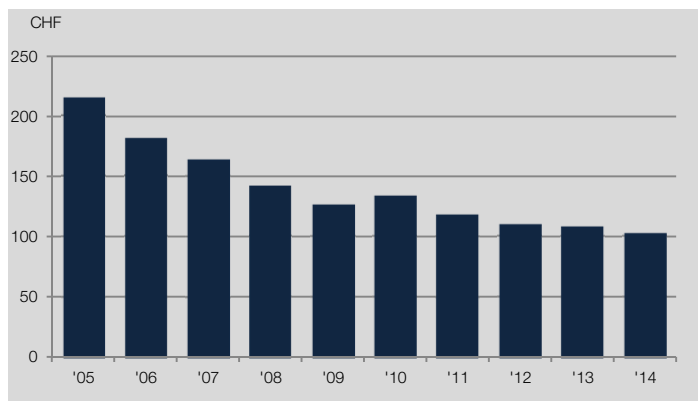
Les intérêts passifs s'élèvent à CHF 103 millions en 2014.

La réduction des intérêts passifs s'explique par

- la réduction de la dette ;
- la gestion active des fonds par la Trésorerie centrale ;
- la faiblesse générale des taux d'intérêt.

Tout changement des taux d'intérêt influe sur l'évolution ultérieure des charges d'intérêt.

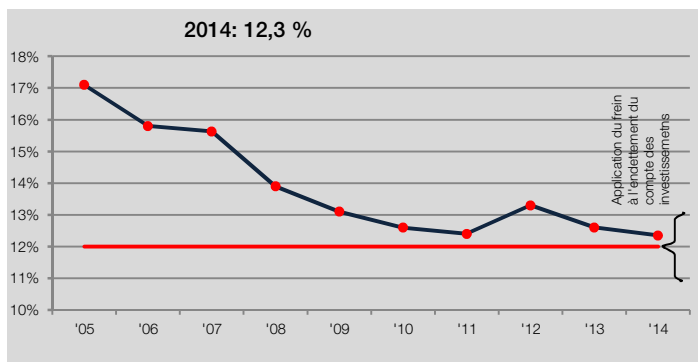
Charge des intérêts par habitant



La charge des intérêts par habitant diminue de CHF 5.

En 2014, le canton de Berne a déboursé CHF 103 par habitant au titre des intérêts sur sa dette.

Quote-part de l'endettement II et frein à l'endettement du compte des investissements



Le frein à l'endettement s'applique au compte des investissements avec une quote-part de l'endettement II située 12 pour cent.

La quote-part de l'endettement II, qui exprime l'endettement brut II en pourcentage du revenu cantonal, atteint 12,3 pour cent en 2014. Les CHF 212 millions d'excédent de revenus et le degré d'autofinancement de 130 pour cent permettent de respecter le frein à l'endettement appliqué tant au compte de fonctionnement qu'au compte des investissements.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des engagements du canton vis-à-vis de ses caisses de pension (CPB, CACEB) qui doivent être inscrits au bilan au 1^{er} janvier 2015.

Effet de la nouvelle loi sur les caisses de pension

La nouvelle loi sur les caisses de pension cantonales (LCPC) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Outre le passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations, la loi prévoit l'assainissement de la Caisse de pension bernoise (CPB) et de la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB) sur 40 ans.

Dans le cadre de cet assainissement, le canton de Berne établit en faveur des deux caisses de pension une reconnaissance de dette qui correspond au déficit de couverture des engagements envers les bénéficiaires de rentes au 31 décembre 2014 :

entre CHF 620 bis 720 millions*

De plus, comme le prévoit la loi, des provisions doivent être constituées au 1^{er} janvier 2015 au débit du découvert du bilan pour les cotisations de financement que l'employeur canton de Berne devra verser pendant les 20 prochaines années :

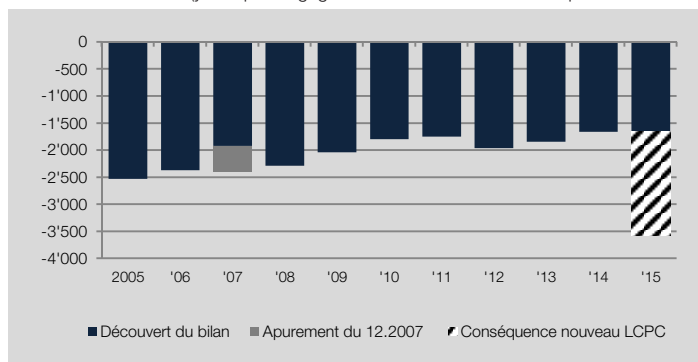
CHF 800 millions*

Pour éviter que le changement de primauté génère une détérioration des prestations, le canton verse une contribution de transition :

CHF 500 millions*

*Chiffres conf. message sur la votation du 18 mai 2014

Découvert du bilan (y compris engagements envers les caisses de pension)



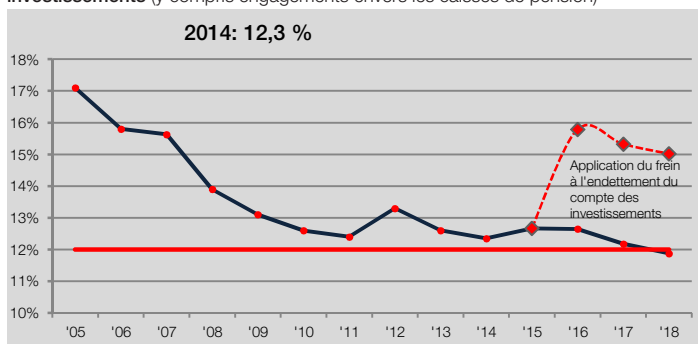
Le découvert du bilan du canton de Berne va augmenter de CHF 1,92 à CHF 2,02 milliards pour se situer désormais entre CHF 3,57 et CHF 3,67 milliards.

Endettement brut (y compris engagements envers les caisses de pension)



L'endettement brut I augmente de CHF 620 à CHF 720 millions. L'endettement brut II augmente de CHF 1,92 à CHF 2,02 milliards pour se situer désormais entre CHF 8,75 et CHF 8,85 milliards.

Quote-part de l'endettement II et frein à l'endettement appliqué au compte des investissements (y compris engagements envers les caisses de pension)



La quote-part de l'endettement se situe à 15,81 pour cent au 1^{er} janvier 2015, du fait des provisions constituées au débit du découvert du bilan.

Structure du rapport de gestion

Le rapport de gestion de 2014 se subdivise en quatre volumes.

Volume 1: Rapport de gestion et comptes annuels

Document principal contenant informations fondamentales et valeurs-repères, compte rendu politique, comptes annuels, compte rendu des autorités, de la Chancellerie d'État, des Directions, du Contrôle des finances, du Bureau cantonal pour la surveillance de la protection des données, des autorités judiciaires et du Ministère public, ainsi que résumé du calcul des prestations de 2014 par groupe de produits.

Volume 2: Indications complé- mentaires sur les comptes annuels

Document contenant des indications complémentaires sur le bilan, le compte administratif, le tableau de financement, les participations, les legs, les fondations non autonomes, une sélection d'institutions, les crédits et les indicateurs.

Volume 3: Groupes de produits

Les prestations de l'administration sont pilotées depuis 2005 dans des groupes de produits, qui constituent la base des enveloppes budgétaires approuvées par le Grand Conseil. Le volume 3 présente les résultats des groupes de produits (finances et prestations) dans la comptabilité analytique d'exploitation, ainsi que les comptes spéciaux et les financements spéciaux.

Volume 4: Comptes rendus spéciaux

Comptes rendus spéciaux tels qu'interventions parlementaires, évaluations, déclarations de planification, projets législatifs et initiatives populaires, statistiques et tableaux.

www.gr.be.ch

Le Grand Conseil du canton de Berne examine le rapport de gestion et les comptes de 2014 durant la session de juin 2015. Le dossier complet est disponible à partir du 1^{er} juin 2015 à l'adresse www.gr.be.ch.

